

Responsable du recrutement

Depuis octobre 2018, en tant que responsable du recrutement, j'ai essayé de capitaliser sur ce que Guilhem Kokot et le Secrétariat avaient mis en place dans le cadre du précédent CD.

Un projet a été présenté au CD en novembre 2018 et est en cours de mise en œuvre (le blocage du programme des membres du PSS de décembre à janvier nous a contraints à retarder quelque peu le lancement).

Aujourd'hui, aucune étude ne permet de savoir pourquoi une personne passe du statut d'électeur socialiste à celui de membre. Or, si on veut « booster » le recrutement, ce qui est également une des priorités du PSS, il faudrait connaître ce « moteur de l'adhésion » pour proposer des actions qui permettent de le renforcer. Par ailleurs, ce « moteur de l'adhésion » est peut-être différent selon le profil de la personne (âge, sexe, niveau socio-économique, proches) et évoluer dans le temps. Dans pareille hypothèse, il y aurait lieu de développer des actions différenciées en fonction des publics cibles.

La principale source d'information pour identifier ce ou ces « moteurs de l'adhésion » est les nouveaux membres. Le projet repose donc sur une information recueillie auprès des « membres provisoires » (art. 4 al. 6 des statuts), soit les personnes qui font une demande d'adhésion auprès du PS.

Par ailleurs, ce projet devrait également permettre une meilleure intégration des nouveaux membres afin que le recrutement ne produise pas uniquement des nouveaux membres, mais également des nouveaux militant-e-s et permette de renforcer notre force d'action mais également le sentiment d'adhésion au PS.

Le projet consiste en une prise de contact avec le candidat-e à l'adhésion, par le biais d'un petit questionnaire en ligne. Si la personne répond avant que la section ne se soit déterminée, alors les réponses sont envoyées à la section pour l'aider dans sa prise de décision.

Le questionnaire fait référence à un-e éventuel-le camarade « déterminant » dans l'adhésion. Si tel est le cas, une prise de contact avec lui-elle peut être faite pour lui demander d'accompagner le-a candidat-e à l'adhésion dans son intégration dans le parti (mentorat) ou de renseigner la section.

Les données sont conservées anonymisées afin de pouvoir essayer d'analyser le moteur de l'adhésion.

Le projet a les avantages suivants :

1. Les candidat-e-s à l'adhésion ne se perdent pas dans la « nature ». Instauration du lien avec les candidat-e-s à l'adhésion.
2. Création d'une base de données sur les moteurs de l'adhésion.
3. Feed back sur l'action du parti.

4. Feed back sur les thématiques prioritaires pour les nouveaux membres.

Le questionnaire sera aussi envoyés aux membres ayant adhérés récemment (2018).

Les autres actions mises en place par Guilhem, notamment l'apéro des nouveaux membres, sera maintenu.

En fonction des réponses données, ce projet peut également donner des imputs sur les besoins en formation ou sur la mobilisation.

Il est important de pouvoir lancer rapidement ce processus vis-à-vis des nouvelles demandes d'adhésion et des adhérent-e-s 2018, afin de pouvoir orienter et accompagner les sections en vue de la réalisation des listes pour les élections municipales (grosse demande des sections, difficulté à trouver des candidat-e-s).

Il devrait pouvoir être mis en place concrètement encore au mois de mars 2019.

Carole-Anne Kast
Responsable du recrutement